

**Le CMA est un établissement de santé « Soins de Suite et de Réadaptation spécialisé en Addictologie » (SSR-A).**

**Géré par la Mutualité Française Loire SSAM, c'est un établissement privé à but non lucratif.**

### QUI ?

Le CMA dispose de 51 lits et accueille des adultes (hommes ou femmes) souffrant d'une (ou plusieurs) addiction(s) liée(s) à l'utilisation de substances psycho-actives (alcool, tabac, cannabis, opiacés, stimulants etc...) et/ou à la répétition incontrôlable de comportements (alimentation, jeux, vols etc...).



### QUAND ?

A partir du moment où ces personnes ont pris conscience de leur addiction, de la nécessité de se soigner et que dans ces soins, un séjour en institution devenait nécessaire : comme une «étape parenthèse» pour rompre avec les habitudes de vie et/ou renforcer les soins en cours (par exemple après un sevrage, lors d'un fléchissement de la motivation etc...).

Cette étape peut s'organiser en relais d'un séjour dans un autre établissement de santé (transfert d'un hôpital, d'une clinique ou d'un autre SSR), ou en renforcement momentané d'une prise en charge ambulatoire (avec visite de préadmission).

### POURQUOI ?

Dans la perspective de se redynamiser pour un nouveau projet de vie sans addiction et d'organiser le suivi thérapeutique ultérieur le plus approprié, cette étape de soins en institution doit correspondre à un objectif réalisable en 5 semaines qui s'élabore entre le patient, son médecin « adresseur » et le CMA (lors de la visite de pré-admission ou en début de séjour).



### COMMENT ?

Notre projet thérapeutique est fondé sur la «psychothérapie institutionnelle» favorisant l'élaboration personnelle de chacun dans le partage de la vie de groupe, les consultations individuelles et le programme thérapeutique privilégiant deux dimensions :

- la maison de « re-peau » pour se réapproprier sa démarche de soins avec des thérapies psycho-corporelles et d'expression ;
- la cure de « re-goût » pour ré-investir des activités, des façons de se soigner, des projets etc...



### AVEC QUI ?

L'équipe soignante comprend une trentaine de personnes formées pour la plupart en addictologie (médecins, psychiatre, psychologues, infirmiers, aides médico-psychologique s, animateurs sport et art, ASL, personnels administratifs etc.....)



## UN SEJOUR DE 5 SEMAINES

**Préparé** lors de la rédaction conjointe du dossier d'admission par le patient, son médecin et son entourage en intégrant les objectifs du séjour dans la continuité de la prise en charge déjà effectuée puis ultérieure.



**Anticipé** par un travail thérapeutique préalable de prise de conscience de l'addiction et un contrôle suffisant des comportements pathologiques pour rendre possible la vie en institution et en collectivité (par exemple sevrage si alcool, substitution etc....)

**Fondé** sur un contrat thérapeutique où l'équipe soignante s'engage à faire son maximum pour aider le patient à intégrer les soins et où le patient s'engage à faire son maximum pour respecter le cadre institutionnel : contribuer à garder le centre « hors produits » pour lui-même et les autres, participer à tous les soins collectifs et individuels, s'intégrer à la vie collective, respecter les limitations de sortie.

**Organisé** suivant un planning de thérapies alternant :

- des activités obligatoires de groupe de parole, groupes de thérapie à médiation corporelle (balnéothérapie, relaxations, remise en forme), groupes d'expression (art, écrit), groupes de préparation à la sortie (stratégie, situations à risques etc...) et des cours d'éducation à la santé.
- Des activités facultatives sous forme d'animations ou de programmes spécifiques (généogramme, relaxation etc...)
- Des consultations individuelles (médecin référent, psychiatre, psychologue, assistante sociale)
- Des moments de vie en collectivité (repas, bar, bibliothèque, art, informatique etc.....)

**Structuré** autour de la dynamique du groupe formé par la dizaine de patients entrés le même jour : ce groupe est le support de toutes les activités obligatoires et permet de bénéficier d'un soutien réciproque entre ses membres pour évoluer progressivement vers une individualisation des projets.

**Destiné** à une préparation effective d'un projet de soins adapté à chacun (suivi médical, associations de soutien, suivi spécialisé etc....) et à préciser les bases d'un projet de vie sans addiction.

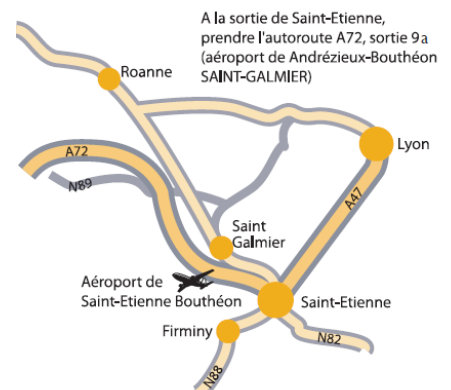
MODALITES D'ADMISSION		
<p><b>Médicale</b> Les dossiers d'admission sont disponibles sur simple demande au centre. 2 principaux modes d'entrée : - par transfert d'un service de soins en privilégiant la continuité des soins. - par entrée directe avec une consultation préalable la semaine précédant l'entrée.</p>	<p><b>Administrative</b> Le C.M.A. est un établissement de Soins de Suite et de Réadaptation : ce qui nécessite un accord préalable de votre régime obligatoire (sécurité sociale ou autres) et de votre régime complémentaire (mutuelle).</p>	<p><b>Hôtelière</b> - Hébergement en chambre double. - Chambre individuelle possible (avec supplément)</p>

## Plan d'accès / Contact

Lieu-dit "Le Vernay", 1, rue Marie Curie  
42330 Saint-Galmier  
Tél : 04 77 52 77 22  
Fax : 04 77 52 77 19  
e.mail : [cma@mutualite-loire.com](mailto:cma@mutualite-loire.com)

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Dossier téléchargeable sur notre site  
<http://www.mutualite-loire.com/index.php/modalites-dadmission-au-cma.html>  
ou envoi par demande téléphonique



Autoroute A72, direction Clermont-Ferrand, sortie N°9a